

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20241007-CC_2024_127-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ANNONAY RHÔNE AGGLO



EDITO



Simon PLÉNET
Président d'Annonay Rhône Agglo

L'année écoulée a été marquée par une dynamique d'investissement sans précédent sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo. Des projets structurants ont vu le jour, répondant aux enjeux de développement durable, d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.

Parmi ces réalisations majeures de l'année 2023, citons tout d'abord la nouvelle canalisation d'eaux brutes du Ternay, et le lancement des travaux de l'usine de potabilisation sur le même site. Ce chantier d'envergure garantira, pour les années à venir, une ressource en eau de qualité pour de très nombreux habitants du territoire. C'est un investissement d'avenir qui témoigne de notre volonté de préserver cet élément essentiel à la vie.

Par ailleurs, le 18 mai dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le très attendu stade d'athlétisme Denis Lacombe. Ce nouvel équipement sportif, répondant aux normes en vigueur, offre désormais aux élèves du secondaire, ainsi qu'aux athlètes locaux, un espace d'entraînement performant et accessible à tous.

01

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

02

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

03

DÉCHETS
DES MÉNAGES

04

EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT

05

URBANISME
ET HABITAT

06

SÉNIORS
ET SANTÉ

En parallèle de ces réalisations, l'année 2023 a été marquée par les débats en conseil communautaire sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et la première version du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUIH). Ce document stratégique, fruit d'une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs du territoire, fixe les orientations en matière d'aménagement, de développement économique et de préservation de l'environnement. A l'issue des approfondissements tout au long de l'année 2024, le PLUIH nous permettra de garantir une cohérence entre les différents projets et de répondre aux enjeux de demain, tels que le changement climatique, la transition énergétique ou encore la préservation des espaces naturels.

Ces exemples illustrent la volonté de l'ensemble des élus d'Annonay Rhône Agglo de construire un territoire dynamique et attractif, où il fait bon vivre.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les acteurs qui permettent l'aboutissement de ces projets : élus, services, partenaires, pour leur engagement et leur contribution à ces réalisations. C'est tous ensemble que nous construisons l'avenir d'Annonay Rhône Agglo.

Bonne lecture !



07

PETITE ENFANCE
ET PARENTALITÉ

08

SPORTS

09

CULTURE

10

INFORMATIQUE

Rapport d'activité 2023 Annonay Rhône Agglo

Direction de la publication > Service communication

Crédits photo > Lucile ORTEGA / Camille ARNAUD / Bleu Châtaigne / Service Communication

Conception graphique > Service communication

Impression > Alpha Communication Impression à Peaugres

- septembre 2024

LES NOUVELLES NAVETTES COQUELIGO SONT ARRIVÉES

Le 1^{er} septembre 2022 les bus made in Annonay de la régie de transports CoqueliGO débutaient leurs premières tournées sur les routes du territoire ! Début décembre, les habitants découvraient les nouvelles navettes de centre-ville.



"LES P'TITES NACELLES" SOUFFLE SES 50 BOUGIES

Il y a 50 ans, la ville d'Annonay et le Centre Communal d'Action Sociale proposaient un nouveau service public : une crèche familiale, trait d'union entre des assistantes maternelles, les parents et les enfants. Depuis, ce service n'a cessé d'évoluer et s'est fait une place privilégiée dans le cœur des parents et des "nourrices".

En 2013, un nouveau nom est donné à la structure "les P'tites Nacelles", jeu de mots entre nacelle de montgolfière et nacelle de landau; et en 2016, le CIAS Annonay Rhône Agglo en reprend la gestion.

Ce cinquantième anniversaire, fêté le 14 octobre, fut l'occasion de rappeler l'originalité de ce mode de garde qui mêle accueil individuel au domicile des assistantes maternelles et accueil collectif.



RETOUR DE L'ÉVÈNEMENT FAMILLES EN FÊTES

Après une interruption en 2020, Annonay Rhône Agglo et le collectif Parentalité ont relancé en 2023 l'évènement « Familles en fêtes ».

Cette 8ème édition qui a rencontré un franc succès, s'est déroulée pendant tout le mois d'avril. Un programme varié mêlant animations ludiques, temps forts, conférences, rencontres autour de la relation parent-enfant a été proposé dans les différents lieux partenaires du territoire.





UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION POUR LIMONY-SERRIÈRES !

Le lundi 6 mars 2023, s'est tenue l'inauguration de la nouvelle station d'épuration pour les deux communes de Serrières et Limony.

Conçue pour l'usage de 2 650 habitants, cette station de type biologique utilise un procédé de traitement des eaux respectueux de l'environnement. Les eaux usées sont filtrées puis restituées en milieu naturel, en s'écoulant dans le Vieux Rhône, au niveau de la réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière.

2023 EN IMAGES

LE PÔLE ENTREPREUNARIAL FÊTE SES 10 ANS !

Une journée placée sous le signe de la créativité et de la convivialité ! Vidalon a vibré au rythme des dix ans de la pépinière d'entreprises. Au programme : démonstrations époustouflantes de Wall Print France et AnozerLab, vols de mini-montgolfières, parcours accrobranche, visites du Musée Canson et un buffet savoureux préparé par les apprentis de la SEPR.

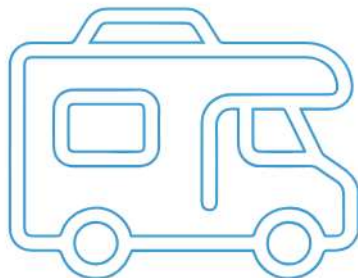


OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE DE GARDE

La nouvelle maison médicale de garde a ouvert ses portes le 11 novembre 2023 grâce à la mobilisation de douze médecins du territoire et au soutien financier de l'ARS et d'Annonay Rhône Agglo. Celle-ci, localisée à proximité des urgences du Centre hospitalier d'Ardèche nord, est ouverte les samedis de 12h à 20h et les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Bien repérée par les habitants du territoire et sur orientation du 15, une trentaine de consultations de médecine générale s'y déroule par jour d'ouverture. Un nouveau service précieux et facilitant l'accès aux soins sur le territoire.



01



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Annonay Rhône Agglo met en place de nombreuses mesures afin d'accompagner, soutenir et encourager le développement économique du territoire. L'Agglomération a la chance de bénéficier d'un savoir-faire unique et dont la qualité n'est plus à prouver. Elle déploie ainsi tous les moyens pour accompagner nos entreprises dans leur développement et faciliter l'implantation de nouveaux entrepreneurs. .

Annonay Rhône agglo s'engage pour le développement touristique de notre territoire:

En matière de développement économique, Annonay Rhône Agglo est un territoire dynamique, compétitif et attractif. La collectivité investit chaque année pour accompagner les entrepreneurs dans leurs projets. La Direction de l'économie accueille, oriente et accompagne les entrepreneurs endogènes et exogènes et pilote notamment plusieurs dispositifs de subventions visant à encourager et financer la création et/ou le développement des entreprises. Les projets sélectionnés contribuent à renforcer l'attractivité du territoire, qu'il s'agisse de projets en faveur du développement touristique ou renforçant la vitalité des centralités.

Ainsi, le dispositif de soutien à la création d'hébergement touristique permet d'accompagner financièrement la création ou la modernisation d'hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ou sites d'hébergement de plein air. Le dispositif Aides TPE permet quant à lui de soutenir le commerce de proximité en centre-bourg ou centre-ville. Enfin, le Dispositif d'Aide à l'Immobilier Commercial (DAIC) contribue à lutter contre la vacance commerciale en aidant les propriétaires à rénover leurs locaux commerciaux vacants.





18 COMMERCE AIDÉS EN 2023

DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AIDES TPE

89 277 €

DE SUBVENTIONS VERSÉES

> Le mois de l'ESS

Pour la troisième année consécutive, Annonay Rhône Agglo s'est associée à Pollen Ardèche Scop, La MAGMA, La Chapelle 2.0 et le 26FK afin de mettre en visibilité les acteurs, accompagnements et initiatives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire en assurant la coordination des différents événements consolidés dans un programme commun.

L'économie Sociale et Solidaire (ESS) est un modèle différent de développement de l'économie locale fondé sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Il s'agit de donner du sens à l'économie par un autre mode d'entreprendre et de développement économique.

Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est un événement national organisé chaque année en novembre afin de faire découvrir au plus grand nombre et au travers d'initiatives les plus diverses possibles, une autre façon de concevoir l'économie. Objectifs du mois de l'ESS sont :

- Faire découvrir l'ESS à travers des événements et valoriser les initiatives locales
- Rencontrer les acteurs : panorama des activités, savoir-faire et des projets
- Donner envie de s'engager dans une économie sociale, cohérente et durable.

Fil conducteur cette année :

Le thème des transitions écologiques : Comment l'ESS peut servir de levier pour favoriser les transitions écologiques ?

> Des rencontres au Pôle entrepreneurial dans le cadre de la semaine de l'entrepreneuriat en novembre 2023

Laurence Pourailly, Directrice Départementale de la Banque de France est venue apporter son soutien aux actions du CIDFF lors d'un café rencontre entre femmes entrepreneurs et porteuses de projets et a présenté les missions de la Banque de France envers les entreprises et l'économie locale.

Cette première édition du café parole d'entrepreneurs a permis à des porteurs de projets et des entrepreneurs de faire connaissance et d'échanger librement sur leurs parcours, leurs interrogations, leurs difficultés et leurs expériences.

4 PROJETS TOURISTIQUES ACCOMPAGNÉS À HAUTEUR DE **100 000 €**

6 PROJETS DE RÉNOVATION DE LOCAUX POUR UN MONTANT DE **277 642 €**

02

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORTS

Annonay Rhône Agglo maintient son engagement pour un développement plus durable du territoire, nécessaire pour faire face au dérèglement climatique. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques publiques afin qu'elles répondent aux objectifs de développement durable et de proposer des modalités moins énergivores pour les habitants du territoire.



> FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE DE TRANSPORTS "COQUELIGO"

En décembre 2021, le conseil communautaire d'Annonay Rhône Agglo a décidé d'exploiter le réseau de transports urbains en Régie à simple autonomie financière. Transports scolaires, transports du quotidien (avec 9 bus Urbanway roulant au gaz naturel, fabriqués par IVECO) et mobilités actives sont réunis sous une seule identité Coqueligo, lancée le 1er septembre 2022. L'année 2023 a été la première année pleine de fonctionnement de la nouvelle régie, avec un travail de fond sur les besoins et modalités de fonctionnement du réseau, en vue de modifications progressives entre septembre 2024 et janvier 2025. La perspective est notamment de pouvoir assurer une offre de mobilités sur l'ensemble des communes du territoire, dans un souci d'équité territoriale, et d'efficience des moyens déployés.





> STRATÉGIES DE MOBILITÉ

L'année 2023 a donné lieu à la poursuite des réalisations sur la Via Fluvia, et la finalisation de l'étude du Plan De Mobilités Simplifiées (PDMS). Celui-ci donnera lieu à échanges en 2024 avec le comité des partenaires, avant son adoption.

Le PDMS a permis la réalisation de plusieurs ateliers auprès des élus, des usagers et des partenaires avec pour objectif de recenser les besoins pour toutes les mobilités (marche, vélo, transport en commun, covoiturage, auto-partage, etc.) des différents acteurs du territoire afin d'apporter une réponse cohérente en fonction des spécificités de chaque commune.

Cette étude intègre le Schéma Directeur des Mobilités Actives qui a été finalisé en 2023 et qui sera mis en adéquation avec les préconisations nécessaires à la construction d'un offre multimodale pour Annonay Rhône Agglo.



> AIDES POUR L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Les aides à l'acquisition d'un VAE initiées en 2021 se poursuivent. Le règlement a été révisé pour préciser les conditions d'accessibilité.

EN CHIFFRES :

- **217 284 € de prime allouée depuis 2021.**
- **1.082 bénéficiaires.**

> Evaluation à mi-parcours du PCAET

L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'Annonay Rhône Agglo a été lancée en 2017, dans la continuité et en cohérence avec la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) initiée dès 2015. Un an et demi d'élaboration et différentes phases de consultations (autorité environnementale, Région, Etat, grand public) auront été nécessaires pour voir ce plan approuvé.

Ainsi le PCAET a été définitivement arrêté en mars en 2019 pour une approbation finale en conseil communautaire en 2020, une fois tous les avis réglementaires obtenus.

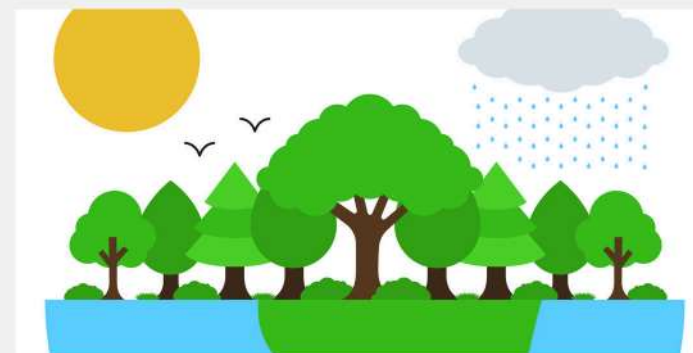
Le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 prévoit une évaluation à mi-parcours du PCAET qui doit être réalisée au bout de trois ans et transmise au Préfet de région et au Conseil régional. Cela suppose la réalisation d'un rapport d'évaluation, permettant de mesurer l'avancement des démarches proposées. L'élaboration de ce rapport a été initiée fin 2022, et a été finalisé en 2023.

Pour cela, des entretiens et échanges ont été réalisés avec les différents partenaires afin d'évaluer leur état d'avancement sur les différentes actions inscrites au PCAET.

Les résultats de ce bilan ont été présentés aux parties prenantes en septembre 2023 lors du comité de pilotage dédié.

Pour rappel, les 4 grands actes stratégiques dans le PCAET :

- Communiquer, sensibiliser, mobiliser, suivre et évaluer
- Accompagner les habitants, acteurs économiques et les collectivités pour réduire leur impact et leur vulnérabilité énergétiques
- Développer les principales filières d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de vie et aménager le territoire en intégrant les enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques



03



GESTION DES DÉCHETS

Depuis 2004, l'Agglomération exerce la compétence gestion des déchets, et œuvre pour la protection du cadre de vie par la prévention, la collecte et le traitement des déchets.

Elle sensibilise la population du territoire à la réduction et à la revalorisation de ceux-ci.

> Vote du plan stratégique de prévention et gestion des déchets

Lors de l'élaboration du projet de territoire sur l'ensemble des compétences d'Annonay Rhône Agglo, la question concernant la gestion des déchets est devenue une priorité.

Après plusieurs mois de travail un plan stratégique de prévention et de gestion des déchets a été voté le 6 avril 2023.

Les enjeux majeurs du futur plan stratégique de prévention et de gestion des déchets s'articulent autour des enjeux suivants :

- réduire en priorité les tonnages de déchets ;
- valoriser en second lieu ce qui n'a pas pu être réduit en amont, en privilégiant la valorisation matière avant la valorisation énergétique et en dernier lieu au stockage ;
- sensibiliser les usagers au changement de pratique vis à vis de la gestion leurs déchets

Celui-ci prévoit notamment de mettre en place une politique Déchets forte : tri des biodéchets, gestion plus locale des déchets verts, qualité de service ou réduction des déchets à la source.

14895 tonnes de déchets collectés

SOIT 3,69% DE PLUS QU'EN 2022.

> Poursuite de la mise en place de la collecte de proximité des cartons ondulés en conteneurs aériens

Suite au retour positif concernant la mise en place de la collecte de proximité des cartons ondulés, 30 nouvelles colonnes ont été commandées et installées en 2023 sur les 29 communes du territoire. Ainsi chaque commune dispose désormais d'au moins un point de collecte de proximité. Aujourd'hui, ce sont 60 colonnes aériennes dédiées à la collecte des cartons ondulés qui sont réparties sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo.

> Valorisation locale des déchets verts

Annonay Rhône Agglo a entrepris une réflexion pour le traitement local et agricole de déchets verts en partenariat avec le Département et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

Pour la quatrième année consécutive deux campagnes de broyage ont eu lieu en 2023.

- Entre juillet et octobre 2022 : **820 tonnes** de déchets verts ont ainsi été détournées de la filière conventionnelle pour être broyées en février 2023.
- Entre juillet et septembre 2023 : **1 200 tonnes** de déchets verts ont été détournées de la filière conventionnelle pour être broyées ce même mois.

Les broyages antérieurs ont été et sont en cours d'utilisation en litière pour les animaux ou en co-compostage avec les fumiers.

De plus, en 2023, le bureau d'études NALDÉO a œuvré pour la réalisation de l'étude de gestion locale des déchets verts. La première phase a été d'établir un état des lieux, la seconde, de proposer des scénarii de mise en place de solution locale de traitement des déchets verts. Fin 2023, des propositions de scénarii ont été exposés aux élus. En 2024, il s'agira de statuer sur la solution retenue et de sa mise en œuvre.



> Déploiement de sites de composteurs partagés

Un site de compostage partagé rassemble toutes les opérations de compostage de proximité (pied d'immeuble, quartier, village...) dans lesquelles les habitants prennent en charge toute ou partie de la gestion du site.

A la suite d'un premier appel à projet, les communes de Quintenas, Saint-Marcel-lès-Annonay et Annonay ont été retenues pour l'année 2023. 5 sites y ont donc été installés au printemps 2024 et ont rencontré depuis un vif succès.

COMPOST ET MOI

Depuis 2023, la collectivité co-finance l'acquisition de composteurs individuels pour les habitants de l'Agglomération. 158 composteurs individuels ont ainsi rejoint le jardin d'habitants du territoire.

L'opération se poursuit en 2024, avec pour objectif la distribution de 1000 composteurs/an.

Deux modèles de composteurs (400L) sont proposés à la vente:

- En bois au prix de 40€
- En plastique au prix de 10€



04



EAU ET ASSAINISSEMENT

La croissance démographique et le développement des activités humaines sur notre territoire peuvent augmenter les risques de dégradation de la qualité de l'eau. Pour préserver notre ressource et préserver l'environnement et le milieu naturel, la collectivité doit systématiquement nettoyer l'eau avant que celle-ci ne soit rejetée dans le milieu naturel.

>ANNONAY RHÔNE AGGLO LANCE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DES PROCHAINES ANNÉES !

L'usine de production d'eau potable d'Annonay Rhône Agglo, actuellement en service et datant des années soixante, nécessite aujourd'hui une rénovation importante. En effet, l'usine actuelle s'est détériorée au fil des années et son entretien devient de plus en plus onéreux pour la collectivité.

Annonay Rhône Agglo a donc décidé de construire une nouvelle usine de production d'eau potable sur le site existant. Cette nouvelle installation, conçue pour une capacité de 400 m³/h et 8 800 m³/jour en eaux brutes, s'inscrit dans une vision à long terme et permettra de répondre aux besoins de la population jusqu'en 2050.

Ce projet ambitieux comprend la mise en place d'une filière de traitement des eaux qui soit performante, robuste et économe, prenant en compte les contraintes du site et s'inscrivant dans une démarche environnementale.

Cette nouvelle usine vise également à réaliser des économies d'eau significatives, réduisant ainsi la pression sur la ressource du Ternay, tout en assurant une maîtrise efficace des dépenses.



>SÉCURISER ET ENTRETENIR LES RÉSEAUX

La ressource en eau de la ville d'Annonay et de la commune de Villevocance provient de la retenue du Ternay. L'eau prélevée est traitée sur la station de production « *Les filtres du Ternay* » sur la commune de Saint-Marcel-lès-Annonay.

L'eau brute de la retenue du Ternay est acheminée à la station via une conduite forcée d'amenée, en fonte, de diamètre 450 millimètres sur 2 kilomètres, en terrain privé. Cette unique conduite, vétuste, a présenté deux fuites conséquentes sur les 10 dernières années (la dernière en mars 2020 d'environ 160 m³/h).

Ainsi, en 2023, la régie intercommunale d'eau potable d'Annonay Rhône Agglo a renouvelé la conduite d'eau brute du Ternay, afin de :

- Limiter les fuites sur la canalisation,
- Réduire les volumes prélevés sur le milieu naturel,
- Favoriser la réhabilitation des réseaux d'eau potable,
- Sécuriser l'alimentation en eau



EAU POTABLE

7 447

ABONNÉS À LA RÉGIE DE L'EAU
ANNONAY RHÔNE AGGLO

BUDGET DES TRAVAUX

726 000€

ASSAINISSEMENT

20 652

ABONNÉS

BUDGET DES TRAVAUX

7 503 457 €

UNE RÉGIE DE L'EAU RÉPARTIE SUR 6 COMMUNES

ANNONAY, VILLEVOCANCE, LE MONESTIER,
VOCANCE, SAINT-JULIEN-VOCANCE, VANOSC

ASSAINISSEMENT | 04



05

URBANISME ET HABITAT

Annonay Rhône Agglo mène de nombreuses actions en matière d'habitat et d'urbanisme. A ce titre, l'élaboration du PLUIH, en cours de finalisation, est un réel défi pour notre intercommunalité.

Tenant lieu de Programme Local de l'Habitat, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pour objectif d'établir de façon équilibrée les règles de développement de l'urbanisme et de l'habitat pour les 29 communes d'Annonay Rhône Agglo.

> PLUIH: PREMIERS VOTES SUR LA DÉMARCHÉ

Arrêté en décembre 2023 en conseil communautaire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le Programme Local de l'Habitat (PLUIH) est un outil réglementaire qui a pour principe d'anticiper l'avenir et de définir les grandes orientations concernant l'aménagement de notre territoire pour les 15 prochaines années.

Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable. Il donne des règles à respecter pour les constructions à venir et permet la mise en place du projet de territoire porté par les élus de l'Agglomération.

Encore aujourd'hui, chacune des 29 communes d'Annonay Rhône Agglo possède ses propres règles de construction. Le PLUIH, une fois finalisé, permettra d'avoir un seul document de référence afin de garantir un projet de territoire commun, harmonisé et équilibré à l'échelle de l'Agglomération. Les grandes orientations politiques pour répondre aux enjeux du territoire sont détaillées dans le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) qui explique le projet de territoire des 29 communes d'Annonay Rhône Agglo. Le document a fait l'objet d'un débat dans toutes les communes et à l'Agglo.

Le PLUIH souligne la volonté de :

- permettre à chacun d'avoir un logement adapté à ses besoins et à ses moyens,
- préserver les terres agricoles, notamment celles porteuses de label (AOC) et les paysages,
- accompagner le développement de toutes les entreprises du territoire,
- protéger les espaces naturels, la trame verte et bleue, les zones humides et les forêts,
- conforter l'offre touristique de l'Agglomération et notamment les hébergements,
- agir en faveur de la transition énergétique et de la rénovation du parc habitat existant,
- rapprocher les services et les habitants pour diminuer les besoins en déplacements,
- identifier les espaces nécessaires pour la réalisation des équipements publics.

2 984 dossiers instruits par le service en 2023

> COTATION LOGEMENT SOCIAL

À Annonay Rhône Agglo, la cotation entend aider à répondre en priorité à des problématiques trop souvent rencontrées par les habitants du territoire : en plus des priorités de la loi, un besoin de logement suite à un divorce ou une séparation, une recherche de logement pour un demandeur qui travaille dans l'EPCI, une personne âgée dans un logement inadapté au handicap.

La cotation consiste à attribuer un nombre de points à chaque demande de logement social en fonction de sa situation personnelle, sa situation professionnelle et son logement actuel.

Le nombre de points de chaque dossier permet de classer les demandes de manière équitable et objective en fonction de leur situation et donc de prioriser objectivement l'accès au logement social.

La cotation permet de se situer par rapport aux autres demandeurs qui ont les mêmes souhaits en termes de logement (typologie, commune).

Elle permet également d'aider à l'étude des candidatures lors des commissions d'attribution des logements sociaux.

> OPAH-RU

La convention OPAH-RU 2023 - 2028 Cœur de ville historique, Cance, Tournon à Annonay, a été signée le 7 avril 2023. Il s'agit d'un dispositif d'amélioration de l'habitat à destination des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs et des copropriétés dégradées en difficultés, en partenariat notamment avec l'Anah, la Ville d'Annonay, la Banque des Territoires, PROCIVIS Vallée du Rhône, Alliade Habitat et Action Logement.

Objectif : 227 logements rénovés

L'Etat a réservé 4 941 970 € de crédits pour ce programme..



06

SOLIDARITÉS

SÉNIORS

Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour les territoires. Avec les progrès de la médecine et la hausse de l'espérance de vie, la population vieillit de plus en plus. Ces changements impliquent une adaptation de l'offre d'accueil car la perte progressive d'autonomie génère des besoins en matière de soins et d'accompagnement pour les gestes du quotidien. Les résidences autonomes gérées par le CIAS Annonay Rhône Agglo répondent à ces nouveaux besoins.

> Des rencontres pour appréhender le sujet du deuil.

Dans notre société, un tabou pèse sur la mort : peu de paroles ordinaires sur le sujet, peu d'interlocuteurs identifiés pour s'informer. Ce silence entraîne une charge mentale conséquente, en particulier pour les personnes vieillissantes et leurs proches. **L'association Thanosphère propose, depuis octobre 2023:**

- Des rendez-vous appelés « Café mortel » pour échanger librement et sans jugement sur les sujets liés à la mort et au deuil. Ces cafés mortels se déroulent à la Résidence Autonomie Europe en soirée les premiers mardis du mois. Des animateurs et professionnels sont à l'écoute de vos témoignages et partages d'expériences. Ensemble, ils répondent à vos questions liées à la disparition d'un proche ou sur comment préparer son entourage à un départ. Se rencontrer, prendre la parole ou écouter, trouver du soutien, dédramatiser un sujet qui touche tout le monde et bénéficier des expériences de chacun, tels sont les objectifs de ces rencontres.
- Des ateliers « on ne mourra pas d'en parler ! » sur des thématiques telles que les directives anticipées et dernières volontés, les étapes du deuil ou encore la compréhension des prestations funéraires. Un atelier tous les 2 mois, de 14h30 à 16h30, gratuit et sur inscription.



SANTÉ

La compétence Santé couvre les actions de promotion de la santé et d'amélioration de l'accès aux soins.

Outre le pilotage, l'animation et le suivi du contrat local de santé et du conseil local de santé mentale, cette compétence permet de conforter la prise en charge par Annonay Rhône Agglo d'équipements de santé, telles que les maisons médicales du territoire.

> Santé mentale : des actions d'informations grand public et des formations prévention du suicide pour les professionnels

Dans la cadre des semaines d'information sur la santé mentale, Annonay Rhône Agglo, en partenariat avec le Centre hospitalier Sainte Marie, l'ADAPEI, le Collectif 31, Messidor, l'APAJH, la Maison des adolescents, l'UNAFAM, Radio d'Ici, et le 26FK organisent au mois d'octobre des événements grand public afin de prévenir et d'informer sur les problématiques de santé mentale et sur les ressources locales, et de déstigmatiser les personnes vivant avec un trouble psychique. Différents événements ont ainsi été coorganisés en 2023 : atelier prévention en santé mentale auprès de jeunes, Ciné-débat, ateliers et plateau radio « santé mentale », exposition d'œuvre réalisées par des personnes accompagnées par les structures médico-sociales du territoire, stand d'information. Au total, environ 200 personnes ont été rencontrées sur ces temps forts.

Par ailleurs, depuis 2022, la collectivité s'est mobilisée dans le déploiement de formations de prévention du suicide pour les professionnels en partenariat avec l'IREPS et la Maison des ados. Cinquante et un professionnels travaillant notamment auprès de jeunes ont ainsi été formés notamment sur l'année 2023.

> Les nouvelles installations professionnels médicaux et paramédicaux :

L'accueil santé d'Annonay Rhône Agglo, ayant pour mission de faciliter l'arrivée de professionnels de santé sur le territoire, a soutenu depuis 2022 l'installation de :

- 4 médecins généralistes en libéral et au centre de santé ADMR
- 4 médecins au sein du Centre hospitalier Ardèche nord
- 3 cabinets de kinésithérapie
- 1 pédodontiste (dentiste pour les enfants)
- 1 dermatologue
- 1 sage-femme et une gynécologue en libéral
- 1 orthophoniste
- 1 psychomotricienne
- 1 neuropsychologue



07

PETITE ENFANCE PARENTALITÉ

Annonay Rhône Agglo accompagne les parents dans leur rôle éducatif et dans la découverte de leur nouveau statut. Cela passe par le développement et le maintien de lieux d'accueil et en proposant une diversité des modes de gardes d'enfants. Cela passe aussi par l'ensemble des services présents sur le territoire qui accompagnent les familles en vue de favoriser l'épanouissement de l'enfant. Sur le territoire différents modes d'accueil des jeunes enfants permettent un accompagnement personnalisé pour les enfants comme pour les parents.



> FOCUS SUR LA CRÈCHE BULLE D'ÉVEIL

La cuisine centrale du CCAS de la ville d'Annonay assure la préparation et la livraison des repas et des goûters de la crèche Bulle d'Éveil depuis son ouverture en janvier 2022. Elle propose aux tout-petits des repas équilibrés permettant de satisfaire leurs papilles.

Depuis 2023, les équipes de la cuisine et de la crèche travaillent en étroite collaboration pour s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la santé : les circuits courts et les produits bio sont privilégiés, les protéines végétales sont mises en avant, les produits transformés sont supprimés et la vaisselle durable remplace les contenants jetables.

> LE PÔLE PETITE ENFANCE S'ASSOCIE AU COLLECTIF PETITE ENFANCE NORD ARDÈCHE ET À L'UNICEF DE LA DRÔME POUR DÉFENDRE LES DROITS DE L'ENFANT

Du 20 au 25 novembre 2023, les droits de l'enfant ont été mis à l'honneur dans les structures du Nord Ardèche et notamment dans les crèches gérées par le CIAS.

Chacun des établissements s'est mobilisé pour mettre en images les droits de l'enfant au travers d'une exposition d'environ 160 photos. Itinérante dans les crèches pendant la semaine, le vernissage a eu lieu à la Maison des Services Publics d'Annonay le samedi matin. Lors de ce rendez-vous convivial ouvert à tous, des ouvrages et de jeux en lien avec la thématique des droits de l'enfant ont été mis à la disposition des familles. Les produits bio sont privilégiés, les protéines végétales sont mises en avant, les produits transformés sont supprimés et la vaisselle durable remplace les contenants jetables.

> Un nouveau service au sein des crèches :

Les enfants inscrits dans les crèches par le CIAS sont parfois absents pour diverses raisons (congés des parents, maladie de l'enfant, ...). Pour autant, les moyens humains et matériels sont prévus pour un effectif maximal.

Il a donc semblé pertinent de proposer ces places libérées aux familles inscrites au Guichet d'Accueil Petite Enfance et en attente d'une place pérenne. Afin de faciliter la gestion de cet accueil occasionnel et d'optimiser la communication aux parents concernés, le CIAS s'est tourné vers la Plateforme Babilys depuis décembre 2023.



> L'ALIMENTATION DES JEUNES ENFANTS EN QUESTION

Dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité, le Pôle Petite Enfance a obtenu un financement de la CAF pour animer des ateliers autour de l'alimentation des jeunes enfants.

Un programme prévoyant des actions de sensibilisation sous forme de conférences et/ou ateliers culinaires est porté par le Référent Santé et Accueil Inclusif, en collaboration avec une diététicienne nutritionniste.

Les premiers rendez-vous se sont déroulés au second semestre autour de l'équilibre alimentaire des petits-déjeuners et goûters.

À l'issue des rencontres, les familles, ravies, repartent avec des conseils et des recettes.



08



158 203 entrées

AU CENTRE AQUATIQUE AQUA VAURE

SPORTS

La Communauté d'agglomération reconnaît le sport comme vecteur d'éducation et de développement humain. Cette compétence doit permettre la mise en œuvre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les élèves du secondaire par l'acquisition, la construction, l'aménagement, l'entretien, le fonctionnement et la gestion d'équipements sportifs à vocation scolaire.

> STADE D'ATHLÉTISME DENIS LACOMBE

Une nouvelle ère dans la pratique sportive prend son envol sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo avec la construction d'un stade d'athlétisme tant attendu. Ce projet ambitieux marque une étape importante dans le développement d'équipements sportifs de qualité à destination des scolaires et des clubs locaux. Ce stade permettra la pratique de l'athlétisme pour l'ensemble des 6 528 élèves du secondaire fréquentant les établissements d'Annonay.

Ce nouvel équipement sportif d'Annonay Rhône Agglo répond à une attente forte de la communauté sportive.

Représentant un investissement de plus de **2,4 millions d'euros**, il sera un lieu d'entraînement et de compétition.

Après la pose du revêtement en octobre 2023 les travaux se sont terminés début 2024.





> AQUAVAURE PARTICIPE AU TÉLÉTHON

En décembre 2023, toute l'équipe d'Aquavaure fut mobilisée autour de ses bassins pour participer au Téléthon.

Animations, démonstrations des équipements et ateliers de sensibilisation ont été organisés au fil de la journée au profit de la recherche sur les maladies neuromusculaires. Les résidents de l'IME (Institut Médico-Éducatif) de la Ville d'Annonay ont animé une remarquable séance d'aquagym... rythmée et revigorante !

L'équipe d'éducateurs et sauveteurs ont sensibilisé les nageurs en proposant des mises en situation avec de la nage accompagnée pour les personnes non-voyantes ou la présentation d'un fauteuil de mise à l'eau pour l'accès aux bassins des personnes en situation de mobilité réduite.

> AGGLO RUN CHALLENGE

En octobre 2023 Annonay Rhône Agglo s'est associée à 4 clubs sportifs locaux pour lancer l'Agglo Run Challenge.

L'idée est simple : promouvoir la pratique régulière du sport en participant à 4 courses emblématique du territoire :

Courir à Peaugres, le Trail d'Annonay, la Foulée du St Joseph à St Désirat, le Trail des Tulipes à Saint Cyr.

Si vous n'avez pas pu participer à l'aventure de cette première édition, l'Agglo Run Challenge reviendra l'année prochaine.

> AQUAVAURE S'ASSOCIE À LA LIGUE POUR OCTOBRE ROSE

Ce projet, préparé et mis en oeuvre en partenariat avec la Ligue contre le cancer propose diverses animations autour de nombreuses activités aquatiques animées par les maîtres-nageurs (Aquabalance, Aquapulse, Aquapilate, Aquafirpalmes, Aquabike et Aquatraining)

Un aménagement de bassin a été réalisé pour créer une zone avec des jeux, des parcours aquatiques pour les enfants.

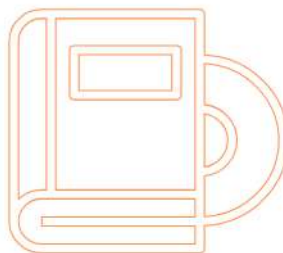
La ligue contre le cancer a installé plusieurs stands (diététique, palpation, esthétique ainsi qu'un stand d'accueil et de vente de produits).

De nombreux partenaires ont fait des démonstrations et proposé des initiation sportives (Krav-maga, padel, kayak, baptêmes de plongée, challenge de distance, match de kayak-polo et water-polo).

L'animation a été également assurée par la Maison de la musique et des pratiques amateurs (harmonie de Vernosc et la batucada de Vanosc) ainsi que par le Cercle des Nageurs d'Annonay, qui proposait un snack dont les recettes ont été reversées à la ligue.



09



CULTURE

L'année 2023 s'inscrit dans la dynamique de développement culturel voulu par les élus communautaires. Après la mise en réseau des bibliothèques en 2020/2021, la décision de créer un conservatoire intercommunal renforce l'édifice culturel et son rayonnement. L'accompagnement des acteurs culturels et le soutien de l'Agglomération permettent à ce bassin de vie d'être reconnu comme une terre d'art et de culture avec la volonté de l'ouvrir au plus grand nombre.

> LA MUSIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE, UNE NOUVELLE ÈRE !

Depuis la prise de compétence de l'enseignement musical à l'échelle de l'Agglomération en septembre 2023 la structuration de l'offre musicale s'élabore dans un esprit contributif afin de répondre au mieux à l'évolution des pratiques musicales et à son rayonnement au sein de notre territoire :

Trois étapes majeures se sont déroulées au cours de l'année 2023 :

- La première rentrée en septembre à l'échelle de l'agglomération avec près de 500 élèves dont 72 % d'enfants réparti dans les 5 sites, 23 disciplines instrumentales proposées, 32 ensembles de pratiques collectives, 6 associations musicales partenaires et plus de 2 300 élèves inscrits dans des dispositifs d'initiation ou de pratiques dans les établissements scolaires du territoire.
- Le lancement du projet de la future Maison de la musique et des pratiques amateurs, conservatoire intercommunal dans le quartier de Cance à Annonay avec le choix de l'agence d'architecture lyonnaise Vurpas Architectures pour la réhabilitation de la friche industrielle Bacou et ses 2 200 m2 dédiés à ce projet. La définition du programme s'est faite en associant les futurs usagers afin de répondre au mieux aux besoins.
- La définition des bases d'un projet d'établissement de territoire 2025/2028 associant l'ensembles des acteurs, élus et partenaires afin de définir une feuille de route pédagogique, et plus globalement d'éducation culturelle, prenant en compte l'évolution des pratiques amateurs et le contexte de notre territoire. Ce travail collaboratif est conduit parallèlement à une réflexion à l'échelle départementale avec la contribution du CD07 et le CNFPT (centre de formation des collectivités territoriales).



> LA SAISON CULTURELLE EN SCÈNES, UNE VITALITÉ POUR NOTRE TERRITOIRE

Riche d'une diversité et d'une qualité indéniables, la saison culturelle En Scènes est la vitrine de la création en matière de spectacles vivants. A travers la trentaine de propositions entre danse, théâtre, cirque, humour et musique, la saison est bien plus qu'un catalogue, elle est le prétexte à la rencontre, aux échanges et même parfois à la participation du public comme pour la biennale du théâtre amateur.

Cette politique volontariste a inscrit la culture comme un atout majeur pour notre territoire, elle se traduit à travers cette saison. Ouverte au plus grand nombre avec une politique tarifaire adaptée et un accompagnement en faveur des publics les plus éloignés, elle permet à chacun et chacune de construire sa saison selon ses goûts et ses curiosités.



> LA FÊTE DU LIVRE JEUNESSE, UN ÉVÈNEMENT LITTÉRAIRE ET FESTIF

Cette manifestation qui a réuni plus 1 300 visiteurs, est avant tout un rdv qui rayonne sur l'ensemble du territoire. Portée par le réseau des bibliothèques, elle permet à plus de 2 000 élèves des établissements scolaires, d'accueillir et d'échanger avec les 20 auteurs et autrices invités. La nouvelle implantation dans le quartier du Zodiaque à Annonay a permis de renforcer son ancrage en direction d'un large public familial et populaire. L'implication des partenaires culturels et socio-culturels enrichie l'offre et la diversité des animations pour petits et grands. Ce temps fort s'inscrit pleinement dans le calendrier des manifestations incontournables de l'Agglomération.

> Le réseau des bibliothèques, un service au plus près des usagers

Après la gratuité, l'offre numérique, le catalogue en partage, voici venue la circulation des ouvrages entre les bibliothèques du réseau. Cette dernière étape marque la volonté d'offrir un service adapté aux usagers avec la souplesse d'utilisation. Relayée par la Poste, cette nouvelle offre permet une réactivité entre la demande faite par le lecteur et la disponibilité de l'ouvrage dans sa bibliothèque de proximité. Un service attendu au regard de son succès dès les premiers mois d'utilisation.

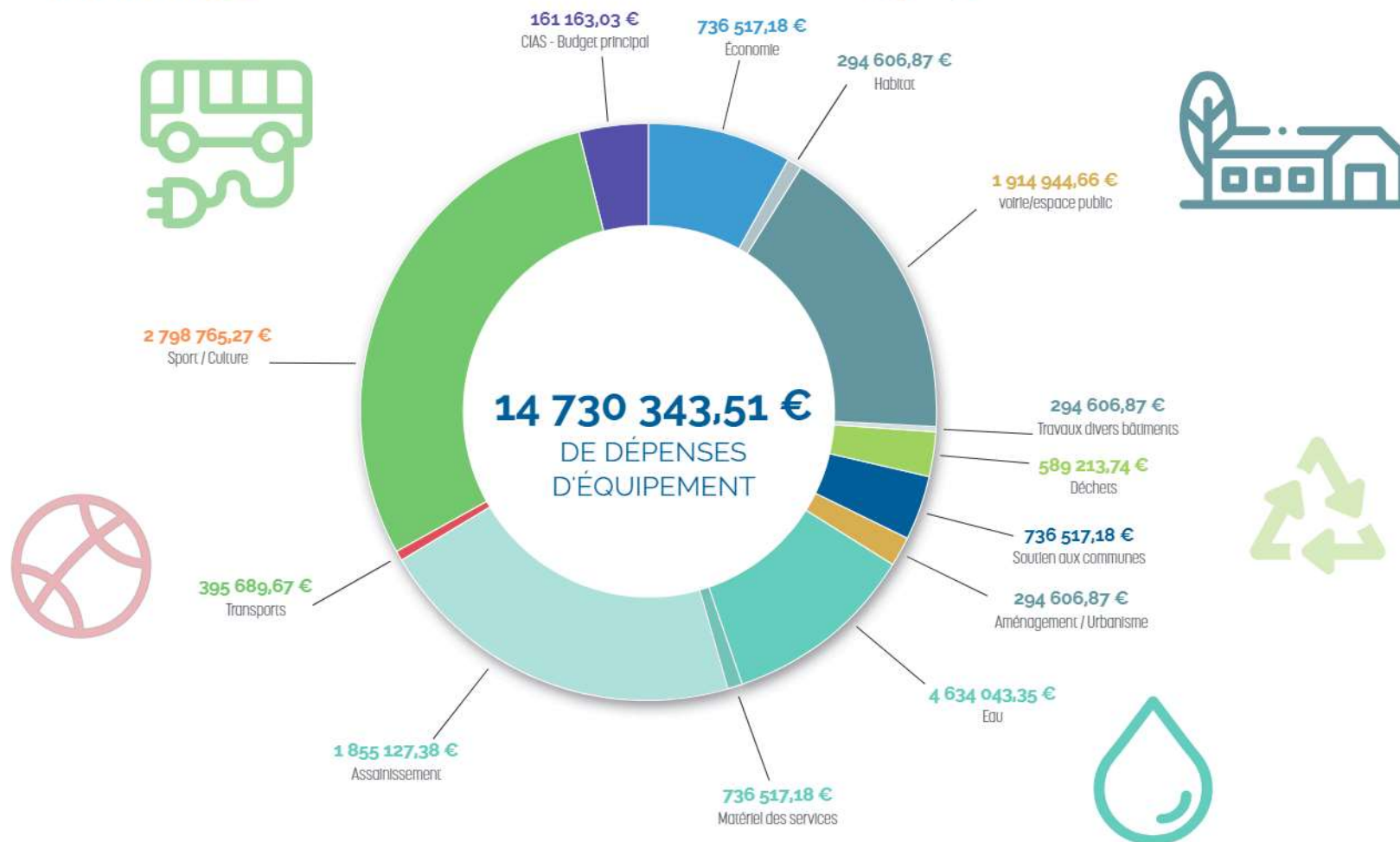


> LES MUSÉES EN TRAVAUX

Le musée du Car et celui des papeteries de Canson et Montgolfier retracent l'épopée industrielle et l'histoire des figures emblématiques de notre territoire. En 2023, l'agglomération Annonay Rhône Agglo a acté l'extension du Musée du Car implanté à Vanosc en reprenant en gestion l'ancienne caserne des pompiers. Ce bâtiment accolé au musée existant route de Burdignes, permettra dans un premier temps de protéger des véhicules anciens qui font la richesse de ce musée. Des travaux d'aménagement dont la réfection de la toiture de l'ensemble du musée sont prévus en 2024.

A proximité du Musée des papeteries de Canson et Montgolfier, le kiosque de la manufacture de Vidalon, petit joyau inscrit au titre des Monuments historiques a fait l'objet d'un projet de restauration qui sera concrétisé au deuxième semestre de l'année 2024.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES



PRINCIPAUX INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE

FINANCES EXERCICE 2022

	2022	2023
Dette au 31 décembre	16 800 000 €	17 500 000€
Taux d'épargne brute	6,44 %	6,28 %
Capacité de désendettement	8,2 ans	7,8 ans

TAUX D'IMPOSITION 2022

Les taux intercommunaux d'imposition 2022 ont été fixés comme suit sans augmentation depuis 2019.

	2022	2023
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		25,73 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)		10,50 %





10

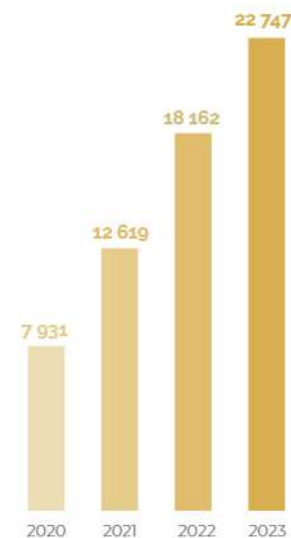
INFORMATIQUE FIBRE OPTIQUE

La direction des systèmes d'information est un service transversal qui assiste les agents des quatre entités mutualisées : Ville d'Annonay, Annonay Rhône Agglo, CCAS et CIAS. Au quotidien, le service s'occupe de la gestion, de la sécurité, de l'administration, du renouvellement du parc informatique (ordinateurs, serveurs, téléphonie, impression...) du système d'information et des logiciels métiers.

22 747 FOYERS ÉLIGIBLES À LA FIBRE FTTH

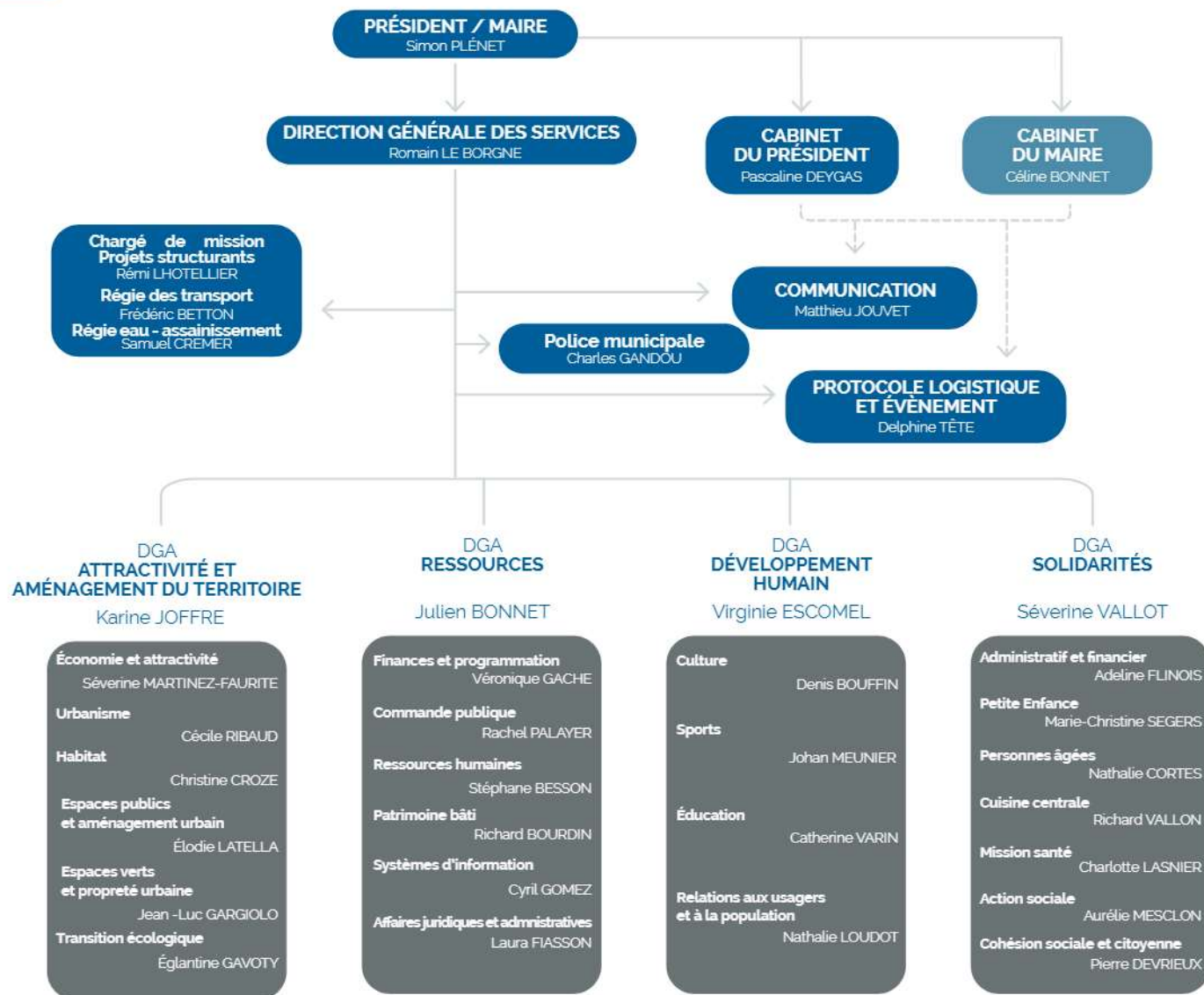
> DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce service a en charge le suivi du déploiement de la fibre optique permettant de bénéficier d'un service internet très haut débit sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo. Portées par l'opérateur Orange pour le périmètre d'ex-Annonay Agglo (Zone AMII) et par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique pour l'ex-communauté de communes Vivarhône et les communes d'Ardoix et de Quintenas (Zone RIP) les opérations se poursuivent sur le territoire. Il s'agit d'un projet d'ampleur nécessitant la création d'un réseau 100% neuf en parallèle du réseau historique cuivre proposant actuellement l'Adsl.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS
ÉLIGIBLES À LA FIBRE OPTIQUE

ORGANIGRAMME



UNE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR LE TERRITOIRE



Simon PLÉNET

président



Richard MOLINA

1^{er} vice-président
en charge de l'Économie,
des infrastructures et réseaux



Sylvie BONNET

2^{ème} vice-présidente
en charge de la Petite
Enfance et de la parentalité



Yves FRAYSSE

3^{ème} vice-président
en charge
de l'Agriculture



François CHAUVIN

4^{ème} vice-président
en charge de la Gestion
patrimoniale, de la sécurité
et de la défense incendie



Laurent MARCE

5^{ème} vice-président
en charge de la Gestion
durable des déchets



Denis SAUZE

8^{ème} vice-président
en charge du Développement
durable, des circuits courts
et de la restauration collective



Christophe DELORD

9^{ème} vice-président
en charge de l'Aménagement
durable et urbanisme



Gilles DUFAUD

10^{ème} vice-président
en charge de l'Assainissement
et des eaux pluviales



Sylvette DAVID

11^{ème} vice-présidente
en charge des Personnes
âgées et solidarités



Damien BAYLE

12^{ème} vice-président
en charge du Commerce



Denis HONORÉ

13^{ème} vice-président
en charge de l'Eau potable

LES ÉLUS DÉLÉGUÉS



Antoine MARTINEZ

6^{ème} vice-président
en charge de la Culture
et des équipements sportifs



Ronan PHILIPPE

7^{ème} vice-président
en charge de la Santé



Maxime DURAND

14^{ème} vice-président
en charge des Transports
et mobilité douce



Laurent TORGUE

15^{ème} vice-président
en charge des Finances

Carlos ALEGRE,
délégué à la Via Fluvia

Hugo BIOLLEY,
délégué à la Prévention des déchets

Virginie BONNET-FERRAND,
déléguée aux Politiques contractuelles

Maryanne BOURDIN,
déléguée à la Solidarité et à l'insertion

Olivier DE LAGARDE,
délégué à l'Énergie

Laurence DUMAS,
déléguée à l'Enseignement musical et au patrimoine

Christian FOREL,
délégué à la Cohésion territoriale

Thierry LERMET,
délégué au Tourisme, à la promotion
et à l'attractivité du territoire

Danielle MAGAND,
déléguée à l'Habitat

Christian MASSOLA,
délégué au Développement de la fibre optique

Martine OLLIVIER,
déléguée à la Parentalité

Yves RULLIÈRE,
délégué au Numérique

René SABATIER,
délégué à la Défense incendie

Antoinette SCHERER,
déléguée aux Marchés publics

Christian ARCHIER

Nicole ARCHIER

Assia BAÏBEN-MEZGUELDI

Jean-Yves BONNET

Brigitte BOURRET

Clément CHAPEL

Nathalie CLÉMENT

Claudie COSTE

Nadège COUZON

Christelle ETIENNE

Romain EVRARD

Cécilia FARRE

Bruno FANGET

Jérémy FRAYSSE

Louis-Claude GAGNAIRE

Juanita GARDIER

Frédéric GONDRAND

Edith MANTELIN

Catherine MICHALON

Patrick OLAGNE

Pascal PAILHA

Agnès PEYRACHE

Marc-Antoine QUENETTE

Myriam SERVY-CHANAL

Michel SEVENIER

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20241007-CC_2024_127-DE



Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20241007-CC_2024_127-DE



Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20241007-CC_2024_127-DE



Château de la Lombardière | BP8 | 07430 DAVÉZIEUX | 04 75 67 55 57 | www.annonayrhoneagglo.fr